

Devenir analyste en analyse du comportement (BCBA)

La formation est enseignée à partir des 6 modules de la formation « *Devenir analyste assistant en analyse du comportement* » et des 3 modules détaillés ci-après. A partir du début du suivi du cursus approuvé par l'Institut de l'Autisme, le stagiaire pourra être supervisé par une personne ayant déjà sa certification BCBA. S'il peut justifier d'un total de 1500 heures de pratique dont 5% sont supervisées (soit 75 heures), il sera en mesure de se présenter à l'examen en vue d'être certifié Analyste Assistant (BCBA) par la corporation américaine BACB (Behavior Analyst Certification Board) qui est l'organisme de référence au niveau mondial en matière de certification d'analystes du comportement. La présente formation prend en charge la moitié du temps de supervision nécessaire pour se présenter à la certification BCBA.

MODULE 1

Mesures et plans expérimentaux – Niveau 2

Objectifs pédagogiques :

- Utiliser les dimensions de l'analyse appliquée du comportement (Baer, Wolf, & Risley, 1968) pour évaluer si des interventions sont considérées comme étant basés sur les principes de l'analyse du comportement
- Examiner et interpréter des articles de la littérature en analyse du comportement
- Identifier et définir des concepts fondamentaux de l'Analyse du Comportement
- Concevoir et mettre en œuvre des procédures d'évaluation du comportement individualisées.
- Concevoir et tracer des graphiques à intervalles égaux et y interpréter des données.
- Concevoir et tracer des graphiques cumulatifs et y interpréter des données.
- Organiser, analyser et interpréter les données recueillies et fonder la prise de décision sur des données présentées dans différents formats.
- Concevoir et utiliser des systèmes pour surveiller l'intégrité des procédures.

PROGRAMME

- Utiliser les dimensions de l'analyse appliquée du comportement (Baer, Wolf, & Risley, 1968) pour évaluer si des interventions sont considérées comme étant basés sur les principes de l'analyse du comportement
- Définir les comportements en termes observables et mesurables.
- Définir les variables environnementales en termes observables et mesurables.
- Concevoir et mettre en œuvre des procédures d'évaluation du comportement individualisées.

BUREAUX

- Examiner et interpréter des articles de la littérature en analyse du comportement
- Identifier et définir des concepts fondamentaux de l'Analyse du Comportement :
 - ✓ B-04 Utiliser des plans à retrait/renversement (p. ex. ABAB)
 - ✓ B-05 Utiliser des plans à traitements alternés (ou multiples).
 - ✓ B-06 Utiliser des plans avec changement de critères
 - ✓ B-07 Utiliser des plans à lignes (niveaux) de base multiples
 - ✓ B-08 Utiliser des plans à tests multiples
 - ✓ B-09 Utiliser différentes combinaisons des éléments de ces plans
 - ✓ B-10 Effectuer une analyse des composantes pour déterminer celles qui sont efficaces dans une intervention à plusieurs composantes.
 - ✓ B-11 Procéder à une analyse paramétrique pour déterminer les valeurs efficaces d'une variable 3 indépendante.
 - ✓ A-07 Mesurer le nombre d'essais jusqu'à atteinte du critère
 - ✓ A-14 Concevoir et mettre en œuvre des mesures de choix.
 - ✓ H-04 Évaluer les changements de niveau, de tendance et de variabilité.
- Concevoir et tracer des graphiques à intervalles égaux et y interpréter des données.
- Concevoir et tracer des graphiques cumulatifs et y interpréter des données.
- Organiser, analyser et interpréter les données recueillies et fonder la prise de décision sur des données présentées dans différents formats.
- Concevoir et utiliser des systèmes pour surveiller l'intégrité des procédures.

MODULE 2

Ethique et conduite Professionnelle

Objectifs pédagogiques :

- Etudier des documents du BACB sur le thème de l'éthique et de la conduite professionnelle en Analyse du Comportement
- Appliquer le code d'éthique et conduite professionnelle en Analyse du Comportement à des situations pratiques
- Évaluer l'efficacité du programme comportemental. Et prendre des dispositions pour la cessation ordonnée des services quand ils ne sont plus nécessaires.
- Identifier et aborder des considérations pratiques et éthiques lors de l'utilisation de plans expérimentaux pour démontrer l'efficacité du traitement.

PROGRAMME

- Etudier des documents du BACB sur le thème de l'éthique et de la conduite professionnelle en Analyse du Comportement. Plus spécifiquement : étudier le document « BACB Professional and Ethical Compliance Code for Behavior Analysts »)
- Appliquer le code d'éthique et conduite professionnelle en Analyse du Comportement à des situations pratiques
- Évaluer l'efficacité du programme comportemental. Et prendre des dispositions pour la cessation ordonnée des services quand ils ne sont plus nécessaires.
- Identifier et aborder des considérations pratiques et éthiques lors de l'utilisation de plans expérimentaux pour démontrer l'efficacité du traitement.

MODULE 3

Prise en charge et procédures d'enseignement – Niveau 2

Objectifs pédagogiques :

- Connaître des procédures spécifiques de changements de comportement
- Connaître des procédures spécifiques de gestion et supervision
- Évaluer l'efficacité du programme comportemental

PROGRAMME

- Connaître des procédures spécifiques de changements de comportement :
 - ✓ F-02 Utiliser des économies de jetons et autres systèmes de renforcement conditionnés.
 - ✓ J-03 Choisir des stratégies d'intervention basées sur une analyse de la tâche.
 - ✓ J-04 Choisir des stratégies d'intervention en fonction des préférences du bénéficiaire.
 - ✓ J-05 Choisir des stratégies d'intervention fondées sur les répertoires comportementaux actuels du bénéficiaire.
 - ✓ J-06 Choisir des stratégies d'intervention pour promouvoir des environnements favorables.
 - ✓ J-07 Choisir des stratégies d'intervention fondées sur les contraintes au niveau de l'environnement et des ressources.
 - ✓ J-08 Choisir des stratégies d'intervention fondées sur la validité sociale de l'intervention.
 - ✓ J-11 Planifier la généralisation du stimulus et de la réponse.
 - ✓ J-12 Planifier le maintien
 - ✓ J-13 Sélectionner des cusps comportementaux (c.-à-d., des comportements qui permettront à la personne d'entrée en contact avec de nouvelles contingences ayant un impact significatif sur son développement) comme objectifs d'intervention, le cas échéant.

BUREAUX

- ✓ J-14 Mettre en place des procédures pour promouvoir l'apprentissage génératif (c.-à-d., relations dérivées).
- ✓ Initiation aux procédures de traitement des troubles alimentaires
- ✓ Initiation aux procédures de propreté
- Connaître des procédures spécifiques de gestion et supervision :
 - ✓ K-01 Fournir une documentation à jour décrivant les services proposés par l'analyste du comportement
 - ✓ K-02 Identifier les contingences qui régissent le comportement de ceux qui sont responsables de la mise en œuvre des procédures de changement de comportement et concevoir des interventions en conséquence.
 - ✓ K-03 Concevoir et utiliser de la formation basée sur les compétences pour les personnes qui 7 sont responsables de mener les évaluations comportementales et les procédures de changement de comportement.
 - ✓ K-07 Évaluer l'efficacité du programme comportemental.
 - ✓ K-09 Obtenir le soutien des autres pour maintenir les répertoires comportementaux du bénéficiaire dans leurs milieux naturels.
 - ✓ K-10 Prendre des dispositions pour la cessation ordonnée des services quand ils ne sont plus nécessaires.

Méthodes pédagogiques

- Livret de formation
- Vidéos
- Supervisions de groupe avec un analyse certifié BCBA

Informations générales

Public concerné :

Tout professionnel ayant une activité professionnelle en lien avec l'Analyse du Comportement

Prérequis :

Bac +5. Avoir suivi les 6 modules de formation Analyse assistant ou leur équivalent.

NB : Les stagiaires désireux de passer la certification BCBA doivent se renseigner auprès du BACB (www.bacb.com) pour vérifier que leur niveau d'étude leur permet de s'inscrire à l'examen à l'issue de cette formation.

Formateurs :

Tous les formateurs sont des analystes du comportement certifiés (BCBA)

Effectifs :

Jusqu'à 20 participants par session en inter ou en intra. Les 6 premiers modules étant commun au cursus BCaBA, la session peut mixer les participants BCaBA et BCBA.

Durée de la formation :

270 heures d'enseignements théoriques et 32.5 heures de supervision par groupe de 10 stagiaires maximum

Lieu de formation :

45 bd Auriol 75013 Paris

Prix :

2300 euros pour les 3 modules en interentreprise (soit 6900 euros pour les 9 modules). Sur devis en intra-entreprise.

Contacts :

Pour toute information sur nos conditions générales de vente, contacter :

Monsieur Thibault Guyonnet Duperrat

Tél. : 06 02 28 50 44

Courriel : institutautisme@gmail.com

BUREAUX